



AVIS PUBLIC

ANNULATION DE LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la vente à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes prévue le mercredi 26 novembre 2025 à 11 h **est annulée**. Tous les immeubles visés ont été retirés de la liste à la suite du paiement de la totalité des taxes, intérêts, pénalités et frais.

DONNÉ à Saint-Lambert, ce 25 novembre 2025.

La greffière,

Cassandra Comin Bergonzi

Cassandra Comin Bergonzi
Directrice du greffe, du contentieux et de l'urbanisme
